

Skymax® CE

Système d'Exutoire de Fumée et de Chaleur pour cages d'escalier

Marquage CE selon EN 12101-2 conformément à NBN S21-208





Description générale du produit

La coupole Skymax® CE se compose de :

- Une coupole* Skylux® synthétique en acrylique ou polycarbonate, composée selon le cahier de charges Skylux® ou une coupole en verre Skylux® iWindow2 ou iWindow3 (voir tarif pour les dimensions disponibles)
- Une costière en PVC (du type 16/00 ou 30/20) ou métallique (du type M30, M40, ...) qui fait partie de la certification CE du système EFC (voir page 3)
- Un châssis en PVC (standard ST) pour coupoles synthétiques ou avec un châssis en pvc avec du vitrage ou une plaque EP25 (pour coupoles Skylux® Window hybrides) qui fait partie de la certification CE
- Plaques de support externe avec accessoires pour costières en PVC
- Un système d'ouverture avec deux moteurs 24 Volt

En supplément :

- Une centrale du type Skycom® Skymax CE
- Un interrupteur à clé prioritaire
- Pares-vents intérieurs (en option pour améliorer le coefficient aérodynamique Cv)
- La sécurité positive peut être débranchée

Avantages

- Passage libre à la toiture
- Isolation exceptionnelle (valeur U_t** jusqu'à 0,50 W/m².K)
- Classe étanchéité à l'air 2 selon EN 1873:2014+A1:2016
- Valeur RW jusqu'à 40 dB
- 100 % rupture thermique
- Concept coupole ouvrante-prémontée Skylux®
- Montage facile
- Marquage CE selon EN 12101-2
- Conforme NBN S21-208-3:2006 ou 2018 en fonction du type de centrale

^{*} Les coupoles Skylux® ont le marquage CE selon EN 1873:2014+A1:2016

^{**} Ut: U (transparent) ou valeur d'isolation de la coupole Skylux® selon EN 1873:2014+A1:2016 déterminée conformément à EN 673

Spécification CE selon EN 12101-2 pour Skymax® CE

Durée max pour ouverture	< 60 sec	
Température de fonctionnement min		
Résistance à la chaleur (°C)	B300	
Charge de neige (N/m²)	SL 300 à SL 900	
Charge de vent (N/m²)		
Classe de fiabilité		
Durabilité	Re 10.000	
Coefficient aérodynamique*	0,60 - 0,77	
Inclinaison maximale		

^{*} demandez toujours le coefficient aérodynamique déterminé avec du vent latéral

Description du moteur

Le Skymax® CE est une coupole pour exutoire de fumée et de chaleur avec possibilité de ventilation au quotidien. En cas d'alarme, la coupole s'ouvre diagonalement s'éloignant de la costière (voir dessin). Les deux moteurs et le mécanisme d'ouverture sont équipés d'une fin de course électronique qui détermine la course maximale du moteur à l'ouverture et la fermeture. Pour des exécutions rectangulaires, les moteurs sont positionnés sur les côtés longs. Le Skymax® CE s'ouvre par les côtés longs.

Caractéristiques spécifiques du mécanisme d'ouverture

Tension	24 V DC - 48 V DC
Courant	nominal 5 A (par système) à 24 V
Angle d'ouverture	
Fin de course	électronique
Densité	IP 54
Certificat	
Exécution mécanisme	galvanisé
Exécution boîtier	laqué époxy blanc

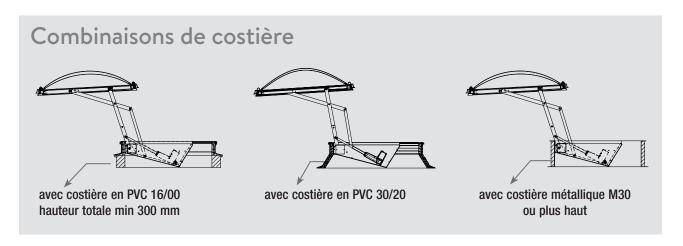
Description centrales

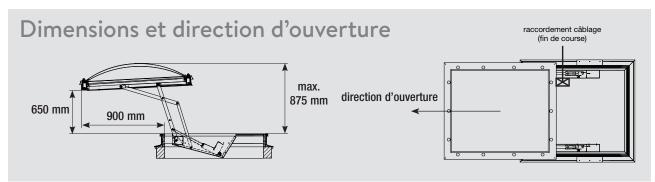




Le Skymax® CE est commandé par une centrale Skycom® Skymax CE et un détecteur de température incorporé (75°C). Cette centrale est prévue de plusieurs possibilités de branchement. La centrale a une autonomie de minimum 72 heures grâce aux batteries incorporées. Un interrupteur à clé prioritaire doit être raccordé à la centrale afin d'opérer le moteur en cas d'urgence.







Attestations, certificats et documentation

- Sécurité positive ou non conformément à NBN S21-208-1
- NBN S21-208-3:2006 ou 2018 en fonction du type de centrale
- CE de la coupole Skylux® selon EN 1873:2014+A1:2016
- CE du système EFC selon EN 12.101-2
- Attestation 1200 Joule sécurité anti-chute pour coupole cuirrassée avec paroi en polycarbonate
- Attestation d'autonomie de 72 h avec centrale Skycom[®] Skymax CE
- DoP sur www.skylux.be

Attestations au feu

- Classe incendie coupoles Skylux®
 Coupole acrylique: Euroclasse E (EN 13501-1)
 Coupole polycarbonate: Euroclasse B-s1, d0
 (EN 13501-1)
- Classe incendie costières PVC: Euroclasse E (EN 13501-1)



Remarque: le certificat CE est uniquement valable si la combinaison, l'exécution et les consignes de pose sont respectées. Skylux se porte garant pour la conformité CE comme décrite dans sa documentation et selon le réglage standard en usine des appareils. Chaque modification annule la conformité CE.

UTILISEZ UNIQUEMENT LES PIÈCES ORIGINALES DE SKYLUX. VOUS N'AVEZ PLUS DROIT À LA GARANTIE SI DES PIÈCES NON ORIGINALES SONT UTILISÉES. LA CENTRALE EFC DOIT ÊTRE UTILISÉE AVEC LE SYSTÈME D'OUVERTURE APPROPRIÉ. L'USAGE D'UNE CENTRALE EFC NON ORIGINALE PEUT PROVOQUER DES ERREURS DANS LE SYSTÈME.

SKYLUX^{SA}
SPINNERIJSTRAAT 100 - B-8530 STASEGEM
T +32 (0)56 20 00 00 - F +32 (0)56 21 95 99
INFO@SKYLUX.BE
WWW.SKYLUX.BE

